



## EXTRAIT

### Procès-verbal de la séance du Conseil Général de Chavannes-sur-Moudon du 11 septembre 2023

Présidence : Madame Fabienne BOLAY

Le Conseil général de Chavannes-sur-Moudon, au vu des éléments apportés par la Municipalité et les différentes commissions,

#### Décide

→ D'accepter le préavis municipal N° 05/2023 concernant le Financement du remplacement de la benne compactante,

→ D'accepter le préavis municipal N° 06/2023 concernant la modification des statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs (AISMLE), augmentation du plafond d'endettement,

ainsi délibéré en séance du 11 septembre 2023.

La Présidente

Fabienne Bolay



La secrétaire

Laetitia Dutoit